

PROGRAMME DE FORMATION

Personnes vulnérables boîte à outils pour solutions sur mesure

Compte-tenu du vieillissement de la population, nombre de familles font face à la dépendance d'un proche. Si la loi prévoit des dispositifs de protection, l'anticipation de ces problématiques permet plus de souplesse dans la gestion du patrimoine de ces personnes vulnérables.

Le même raisonnement peut être tenu pour des personnes handicapées ou des mineurs.

Tout d'horizon des stratégies à mettre en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chacun en matière de protection juridique et économique mais également en matière de transmission.

| | |
|------------------------------------|----------------------------|
| Public | Notaires |
| Durée | 2 heures |
| Type | Web vidéo |
| Pédagogie | Exposé |
| Modalités d'évaluation et de suivi | Quiz et corrigé (notation) |

| | |
|-----------|-------|
| Prérequis | Aucun |
|-----------|-------|



Intervenante

Axelle MEILLER
Formatrice FIDROIT

Objectifs de la formation

- Déterminer les personnes concernées
- Connaître les dispositifs légaux prévus pour gérer ces personnes vulnérables et leur patrimoine
- Faire un état des lieux des solutions alternatives à proposer aux clients pour dessiner une stratégie adaptée.

Contenu pédagogique

| | |
|--------------------|--|
| Les majeurs | <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Les régimes de protection légaux</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sauvegarde de justice, Curatelle, Tutelle ▪ L'habilitation familiale ○ <u>Les alternatives aux régimes de protection légaux</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La représentation dans le couple marié ▪ Le mandat de protection future ○ <u>Les solutions « juridiques » à la protection du majeur protégé</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Libéralités graduelle/résiduelle ou démembrée ○ <u>Les solutions « produits » à la protection du majeur protégé</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurance-vie ▪ Contrat Rente Survie et Epargne Handicap ▪ Assurance dépendance |
| Les mineurs | <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>La gestion de l'enfant et de son patrimoine</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'administration légale ▪ Les libéralités avec tiers administrateur ▪ Le testament de tutelle ○ <u>La protection économique de l'enfant</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'assurance-vie ▪ La rente éducation |